

L'ECHO DU LIGNON



Bulletin municipal N° 12

JANVIER 1995

MEMENTO PRATIQUE

POMPIERS	18 (standard St-Etienne)
GENDARMERIE	17 OU 77 27 07 80
E.D.F URGENCES - DEPANNAGE	77 27 07 20
E.D.F. RENSEIGNEMENTS	77 27 43 50
CISE	77 65 40 33
ECOLE	77 27 83 48
MEDECINS A FEURS	
Docteur Jacques MOULARD	77 27 51 65
Docteur Françoise WILHELM NENOT	77 27 00 34
Docteur Jean Luc BRUNET	77 27 02 94
Docteur Jacques PETIT)	
Docteur Jean Paul JURINE)	77 26 05 17
Docteur Sylvie FAIVRE)	
Docteur Christine COQUELET)	77 27 04 80
Docteur Jean Pierre SOCIAS	77 27 05 33
Docteur Laure GAUTHIER LAMBERT	77 27 05 50
Docteur Philippe PEYRARD	77 27 02 98
STANDARD DOCTEURS DE GARDE	77 27 02 02
CENTRE HOSPITALIER DE FEURS	Standard 77 27 54 54 Urgences 77 27 52 00
Monsieur le Maire	77 27 82 80
Monsieur le Premier Adjoint	77 27 84 10
Mairie de Poncins	Téléphone 77 27 80 09 Télécopie 77 27 86 94

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Lundi et Jeudi	de 15 H à 17 H
- Mardi	de 15 H à 18 H
- Vendredi	de 15 H à 19 H

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début d'année 1995, j'ai le plaisir de vous présenter mes vœux de santé, de bonheur, de réussite pour vous et tous vos proches. J'aurai une pensée particulière pour ceux qui sont seuls, ceux qui souffrent et ceux qui ont perdu un être cher.

Comme de coutume, les vœux sont l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, avant d'évoquer les projets 95 et les perspectives d'avenir.

En 1994, divers travaux ont été réalisés :

- Achèvement des travaux d'extension du cimetière et réfection du mur d'enceinte.
- Réfection : des ponceaux de Goincet-Sciolet et de Gond.
du toit de la sacristie
du chemin de la Roche
de la cuisine de la salle communale
- Rénovation de la cantine

Par ailleurs il a été délivré :

* 13 permis de construire dont 12 favorables et 1 en attente pour un bâtiment agricole :

- Maisons neuves : 5
- Extension ou rénovation : 2
- Garages ou dépendances : 4
- Bâtiments agricoles : 2

* 8 certificats d'urbanisme tous positifs

* 3 demandes de travaux exemptés de permis

La commune a organisé ou participé à de nombreuses manifestations :

- Dimanche 2 janvier : Vœux de la Municipalité
- Samedi 19 mars : Commémoration
- Dimanche 8 mai : Commémoration
- Dimanche 29 mai : Fête des Mères
- Samedi 4 juin : Foire aux Gerises
- Jeudi 14 juillet : Lâcher de ballonnets
- Dimanche 7 août : Fête Patronale
- Samedi 10 septembre : Journée de l'Ombre Forézien
- Mercredi 28 septembre : Voyage des Anciens à Bussières et à Saint Marcel de Félines
- Vendredi 11 novembre : Commémoration
- Dimanche 18 décembre : Goûter des Anciens

D'autre part, la Commune a été classée 6° de sa catégorie (villages de 501 à 1 000 habitants) au Concours Départemental du Fleurissement et 14° sur 30 communes inscrites au Concours du SICMMAT.

Pour 1995, sont prévus les travaux suivants :

- Assainissement du Hameau de Vizézy
- Réfection du local technique (ex-Bonamy)
- Restauration de l'intérieur de la sacristie
- Rénovation de l'appartement de fonction situé au dessus de la classe de Madame SABY, autrefois occupé par Madame BONNET.

Je voudrais remercier tous ceux qui oeuvrent directement ou indirectement pour la vie de notre Commune :

Les élus et leurs conjoints, le personnel communal, les membres des diverses commissions, les enseignants, les responsables d'associations, les artisans et commerçants, la presse et tous ceux qui participent à la vie et à la renommée de Ponsins.

Je remercie également les différents services avec lesquels la Commune travaille : Sous Préfecture, Conseil Général, Direction Départementale de l'Equipement, Perception, Gendarmerie, etc.

Je formule des vœux pour que Ponsins se développe agréablement et demeure un village où il fait bon vivre.

Le Maire

Julien Duché

EN COUVERTURE : LES ENFANTS DE L'ECOLE EN JUIN 1992

EN COMPAGNIE DE :

Mr Jean-Pierre	CHEBANCE
Mme Solange	DUPUY
Mme Danielle	LOUVIER
Mme Joëlle	GRIOT
Mme Chantal	MERIGNEUX

UNE PETITE RECREATION PROPOSEE PAR NOTRE COMPATRIOTE

MR Pierre PONCET

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2			□					□		
3					□					
4				□						□
5			□				□		□	
6					□					
7		□		□		□				
8			□							
9		□							□	
10			□							

HORIZONTALEMENT :

- 1 - Ne l'a dit-on pas très belle, tout chauvinisme communal exclu ?
- 2 - Symbole chimique - Le premier continent en surface - Préposition.
- 3 - Obligent à viser - Peut-être une invitation.
- 4 - Une interruption - Revisitée.
- 5 - Négation - Prénom féminin.
- 6 - Ex soviétique - Le désordre introduit dans des protestations.
- 7 - Assez est son contraire.
- 8 - Note de musique - Motif décoratif en architecture.
- 9 - Sa graine est appréciée de certains.
- 10 - Pronom personnel - Je vous fais cadeau de cette définition.

VERTICALEMENT :

- 1 - Il leur faut une banquise sur le Lignon.
- 2 - Noires ou vertes.
- 3 - Ils n'en savent jamais trop - Possessif.
- 4 - A souvent valeur d'espèces - Article défini - Élément sonore le plus souvent.
- 5 - Fin de participe - Note de musique - Un personnel bousculé.
- 6 - Il baisse, il monte, voire ne bouge pas - Sol, si, ré, etc. en attribut.
- 7 - Voisine avec le pied quand il est bon - Je, vous, nous en sommes.
- 8 - Note de Musique - fCoule en Mésopotamie.
- 9 - Fournit une drogue purgative - Homme ? Femme ? Allez savoir !
- 10 - Etre transformé - Allure générale.

PONCINS le 8 juillet 1994

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION ORDINAIRE
du 5 JUILLET 1994

Téléphone : 77-27-80-09
Télécopieur : 77-27-86-94

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur
Julien Duché, Maire :

- 1° APPROUVE le procès-verbal de la réunion du 29.03.94,
- 2° DECIDE la vente de la parcelle C 598, d'une superficie de 2 255 m2, située au "Petit Noël" à Mr et Mme Claude TALICHET,
- 3° DESIGNE Messieurs DUCHE Julien, RAMIREZ Jean, CHEBANCE Jean-Pierre, Madame MOULARD Véronique pour siéger en tant que membres titulaires à la commission d'ouverture des plis de l'appel d'offres restreint, concernant la réalisation du réseau d'assainissement du hameau de Vizézy, et Messieurs CHAUVÉ Jean, FOYATIER Bernard, BILLAUD Jean-Paul, Madame THIOLLIER Florence en tant que membres suppléants,
- 4° DECIDE de verser à SEMAFOR une contribution de 4 F par habitant sur l'exercice 94, pour la préparation du contrat de rivière des Communes du Bassin Versant du Lignon et de l'Anzon, le solde étant à prévoir au budget 95,
- 5° DECIDE la souscription d'un capital social de 100 F (soit 10 parts de 10 F) auprès de la Coopérative Agricole Forézienne de Battage et d'Outillage,
- 6° SOLLICITE une dérogation pour la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M 49,
- 7° DECIDE de verser une contribution financière de 1 F /habitant au Fonds de Solidarité pour le logement,
- 8° EST INFORME :
 - que Madame BONNET a quitté, le 30 juin 1994, l'appartement de fonction qu'elle occupait,
 - que la journée de l'Ombre Forézien aura lieu le samedi 10 septembre,
 - que Monsieur DUSSAUZE Jacques est nommé Percepteur en remplacement de Monsieur MARMIER,
 - que la Maison Familiale Rurale du Forez, située à MORNAND, implantera ses nouveaux bâtiments sur le territoire de cette commune,
 - que Mme VEILLON, Maire de PANISSIERES, est élue Président du SICMMAT, en remplacement de Monsieur Pascal CLEMENT, Ministre délégué aux Relations avec l'Assemblée Nationale,
 - qu'une subvention de 29 584 F a été accordée, par le Conseil Général, pour la reconstruction d'un ponceau à "Gond",
 - du montant de la dotation rurale 1994 qui s'élève à 22 987 F,

.../...

- que le concours de pétanque des Conseillers Municipaux de l'Arrondissement de Montbrison aura lieu à Précieux, le samedi 17 septembre,
- que les dossiers concernant la voirie communale et rurale (programme 1995 du Conseil Général) devront être déposés avant le 01.09.94,

9° PREND CONNAISSANCE :

- des lettres de remerciements suite aux subventions attribuées en 1994,
- d'un courrier :
 - + des responsables du Comité d'organisation du Comice de Feurs aux responsables de l'Intercommunalité de Poncins,
 - + de la Pétanque Poncinoise,
 - + de Monsieur Pierre BRUNEL,
 - + de Monsieur Jean MOLLON,
 - + de Madame NEBOIT,
 - + des élèves du CM1 et CM2 de Poncins, en classe de mer,
 - + d'un courrier des "Classes en 4"

DECIDE de ne pas donner suite à une demande de subvention formulée par l'Aumônerie scolaire du Collège du Palais et du Lycée du Forez,

ADRESSE : - ses sincères condoléances à Mr Jean CHAUVE, Adjoint, suite au décès accidentel de ses filles Catherine et Brigitte,
- ses félicitations à Mr René REYNAUD à l'occasion de la naissance de son petit-fils Benoît,
- Mr le Maire évoque le souvenir de Mr Antoine PEPIN, ancien Maire, et rend hommage à sa mémoire,

PREND CONNAISSANCE des différents comptes-rendus de réunions et manifestations.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 8 juillet 1994

Le Maire

J. Duché

Téléphone : 77-27-80-09
Télécopieur : 77-27-86-94

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire :

- 1° **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du 5 juillet 1994,
- 2° **DECIDE** la vente d'une parcelle de terrain, située au "Petit Noël", cadastrée sous le n° 598 de la section C, à Monsieur et Madame TALICHET Claude, pour un prix de 130 000 F H.T.,
- 3° **DESIGNE** Monsieur Bernard FOYATIER délégué du Conseil Municipal pour assister Monsieur le Maire dans les opérations de révision de la Chambre Départementale d'Agriculture,
- 4° **DECIDE** l'achat d'un extincteur pour le local du jeu de boules,
- 5° **APPROUVE** le devis présenté par Monsieur Albert DUCHE, plâtrier-peintre, concernant la réfection de la cuisine de la salle communale, qui s'élève à 6 492.34 F T.T.C.,
- 6° **ACCEPTE** de verser une indemnité de 1 500 F à Monsieur Christophe MATHEVET, relative aux divers aménagements (chauffage) laissés dans l'appartement qu'il occupait au-dessus de la mairie,
- 7° **PREND** connaissance des propositions faites suite à des demandes de renégociation de prêts. Aucune ne s'avère intéressante à ce jour.
- 8° **PREND** connaissance d'un compte-rendu de la Direction des Services Vétérinaires, suite à une visite effectuée le 15 septembre 94 à la cantine scolaire,
- 9° **RENOUVELLE** le contrat de prêt à usage à Monsieur Alain BOUQUIN, pour un an,
- 10° **EST INFORME** :
 - que Madame Christiane MEYNET (institutrice) est nommée en complément du mi-temps de Madame SABY,
 - que Mademoiselle Valérie SOZEDDE (institutrice) est nommée en maternelle en remplacement de Monsieur Thierry GAGNEUX. Cette dernière occupe le logement de fonction situé au-dessus de la mairie,
 - que la commune participera financièrement à la scolarité des enfants scolarisés à FEURS, à savoir :
 - Année 1993/1994 = SABY Rémi - maternelle du Parc
CREPIAT Sarah - maternelle Ch Perrault
 - Année 1994/1995 = GRANVAUX Chloé - maternelle du 8 mai
CREPIAT Sarah - maternelle Ch Perrault

.../...

- que le ramassage des textiles aura lieu le 22 octobre,
- d'un courrier de Monsieur AUCORDONNIER Henri, à Rampeau, concernant un problème de circulation,
- d'un courrier de Mesdemoiselles VACHERON, au Bourg, relatif à des gouttières occasionnées par des bâtiments communaux,

11° **PREND** connaissance des différents comptes-rendus de réunions et de manifestations,

12° **ADRESSE** ses félicitations à Madame Georgette PUZENAT à l'occasion de la naissance de son petit-fils Rayane, au foyer de son fils Yves.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 6 octobre 1994

Le Maire

J. Duché



F.C.P. Seniors 1 en tête du Championnat.